

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6d. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s.-6d.

BUREAU DE REDACTION, }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

QUEBEC, LUNDI MATIN, 14 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION }
Rue Ste. Famille, No. 14 }

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et BOTTINES de **CAOUTGHOUC**, pour DAMES et MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

15,000 PAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité, — style original, — pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille.
Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE.

- AVIS. -

VENTE du soir par le soussigné. Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'hiver.

Conditions, — COMPTANT.

P. O'DOUD,

Québec, 16 mai 1849.

E. & C.

EN VENTE.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC,
POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclésiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,

UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un

TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles

escomptes.

T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LES ELECTIONS.

DU SUFFRAGE UNIVERSEL.

— Je suis songeur de mon métier ; habitant la campagne et ne sortant guère de mon gîte :

Ça, que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe !

Je songe donc aux affaires de l'Etat, ce qui me fait négliger quelque peu les miennes. Au lieu de labourer mon champ, je laboure le champ des idées ; c'est le seul où se pressent aujourd'hui les Travailleurs.

D'autres révent augmentation de tarifs et d'impôts (à vrai dire on ne saurait les blâmer par le temps qui court) ; moi, j'ai révé augmentation de travail et de salaire (ce qui est moins républicain peut-être, car nous voyons à l'épreuve qu'une république imposée est de sa nature imposante, mais ne laisse pas d'avoir son beau côté) ; la grande question sociale n'est-elle pas salaire et travail ?

Supposez qu'un savant illustre, soit Archimède, soit M. Arago, ait découvert le secret de restituer à la généralité des citoyens les trois quarts environ des quatre contributions directes, trois fois ce que rapporte l'impôt des boissons en y joignant presque celui des patentes !... Archimède sortirait tout nu de sa baignoire ; Arago se précipiterait de l'Observatoire en robe de chambre pour aller crier dans les rues : *Je l'ai trouvé : je l'ai trouvé !*

Ce n'est ni Archimède, ni Arago, c'est moi qui ai fait cette découverte merveilleuse. Je ne demande point en récompense la couronne d'or d'Archimède. — Si jamais j'accepte une couronne, ce sera pour la rendre. — Encore moins voudrais-je faire partie de quelque gouvernement provisoire ; en fait de gouvernement, il n'y a de bon que les définitifs ; — Je suis assez payé si l'on met ma découverte en pratique.

Au reste, elle ressemble à celle de l'œuf de Christophe Colomb ; rien de plus simple, de plus vulgaire ; c'est pourquoi personne n'y a songé,

M. Moreau de Jonnés a peut-être calculé la moyenne des salaires, depuis le

et ne porter cette moyenne du salaire qu'à 1 fr. 75 c.

Que maintenant on calcule rigoureusement avec moi le nombre de journées dérobées au travail national par l'exercice de nos droits de peuple souverain. Nous allons voir à quel prix exorbitant

La République vend ce qu'on croit qu'elle donne.

En cela, mais en cela seulement, elle ressemble à la fortune.

Nous connaissons un hydre plus pernicieuse que l'hydre de la mythologie. Née dans les basses régions de la pensée politique, chaque jour il lui pousse de nouvelles têtes et un plus grand nombre de queues ; partout et toujours elle siffle à étourdir les oreilles ; après le forum, elle a envahi la place communale ; elle boit à la fontaine du village, se réchauffe au four banal, s'entortille autour du clocher ; elle dresse ses têtes dans tous les carrefours ; elle frappe à la porte de l'atelier ; elle entrera bientôt dans le foyer domestique et décidera à la majorité de quoi se composera notre soupe, dont elle mangera la moitié.

Ce moustre qui nous affamera quelque jour, c'est l'Election.

L'élection devoit à la France trois cents vingt-quatre millions.

Elle a ajouté au Décalogue un onzième commandement obligatoire au chrétien, au juif, à l'infidèle : le pauvre n'est pas plus exempt que le riche :

Les dimanches tu éliras.

Et jours ouvriers pareillement.

Calculez, supputez, faites des additions et vous verrez ce que coûte à soutenir un trône où s'assoient trente-six millions de souverains.

En doutez vous ? supputez les journées de travail qu'on perd chaque citoyen pour élire :

1° Un conseil municipal.

2° Des officiers et sous-officiers de garde nationale.

3° Des conseillers d'arrondissement ou des conseillers cantonaux.

4° Des conseillers généraux.

5° Des représentants constitués et des représentants constituants.

6° Un président de la république.

La corvée, dira-t-on, n'a lieu que tous les trois ans. — Erreur. Qui donc, aujourd'hui, a trois ans de vie, surtout de vie politique. Les émeutes, les hautes cours, les

3.333 c. par jour, jusqu'au moment où la

mois, et il faut convenir que deux mois ne sont pas assez.

Aussi, comme le temps est mis à profit ! Chaque commune forme ses deux, trois, ou quatre comités ; propagande de cafés, d'estaminets, de maisons d'écoles, courses au canton, au chef-lieu d'arrondissement, de département même.

Ne faut-il pas connoître au moins de vue les représentants que nous allons faire à notre image ? Qui ne peut les voir et les entendre est tenu de les lire ; c'est l'époque des confessions publiques et des professions de foi. Chaque électeur a fait d'avance une étude approfondie des besoins et des ressources publiques ; il connaît, cela va sans dire, les intérêts généraux de la société, les grands ressorts qui la font marcher. Mais les questions du moment demandent une application spéciale.

On nous consulte sur le changement que le traité de Vienne apporta au traité de Westphalie ; on nous fait apprécier la question du libre-échange, celle de l'enseignement, du crédit foncier, de la réforme hypothécaire ; une neige de papier, moitié blanche, moitié noire, pleut continuellement sur nous et empêche de voir le jour en plein midi, pendant ce temps-là, l'élection marche et le travail national s'arrête.

Et ces petits carrés de papier passant de main en main, de poche en poche, qu'on se donne, qu'on camote, qu'on déchire !

On a calculé qu'il s'en imprime assez pour tapisser toute la superficie du globe habitable. Ce qui serait un moyen ingénieux de faire connaître à l'univers les grands noms de la république.

Que d'argent gaspillé ! surtout que de bonnes heures de travail perdues. Ajoutez y celles que nous enlèvent le jury en temps de moissons et de vendanges, les exercices, les revues, et les journées de prison de la garde nationale.

En mettant toutes ces heures bout à bout, je veux que nous n'ayons perdu chacun que quinze journées de travail au bout de l'an. Quinze journées, si je ne me trompe, à 1 fr. 75 c. font 26 fr. 75 c. que l'on peut bien porter à 37 fr. pour les frais d'impression, de voyage, de station dans

de bien de... Car on se gar-

CORRESPONDANCES.

M. P. B.—Charlebourg.—Lettre reçue.
Messieurs Frs. G.—Islet.—Lettre et argent reçus.
Messire D. P.—Pointe du Lac.—Lettre reçue.
Messire H. P.—Ste Anne.—Lettre reçue.
S. J. C.—Ste. Luce.—Lettre et argent reçus.
O. C. C.—écr, Islet.—Lettre et argent reçus.
A. T. M.—écr, Kamouraska.—Lettre et argent reçus. Nous répondrons plus tard aux questions que vous nous posez.
A. M. dit D.—St. Roch.—Lettre reçue; nous nous entendons avec l'agent certainement.
Z. A. N.—écr, Islet.—Lettre et argent reçus.
W. W.—St. Denis.—Lettre reçue, très bien.
E. R. F.—écr, Montréal.—Lettre et argent reçus.

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 14 JANVIER. 1850.

Le navire *Alabama* arrivé à la Nouvelle-Orléans, apporte des nouvelles de la Californie. Il avait à bord \$50,000 en poudre d'or et les passagers apportent \$200,000. San Francisco prend tous les jours un développement considérable; déjà plus de 20,000 habitants sont maintenant établis dans cette ville; le commerce s'étend aussi avec une rapidité étonnante: le nombre des vaisseaux qui ont quitté le port pendant ce dernier mois égale celui de navires qui fréquentent les ports de la Nouvelle-Orléans.

Le Séminaire de Montréal vient de faire une perte douloureuse, dans la personne de M. Claude Fay, prêtre suplicien, décédé hier soir, (9 janvier). Cette perte sera vivement sentie par toute la population catholique de cette cité. Il a rendu de grands services à la paroisse de Montréal qu'il a desservi avec beaucoup de zèle et à la satisfaction générale, pendant vingt années. Il emporte avec lui les regrets et les bénédictions de tous ses paroissiens. Il est digne de remarquer que ce Monsieur, dans sa longue administration de la cure d'une paroisse comme celle-ci, a su éviter toute tracasserie et toutes difficultés. Si, par sa sagesse, sa douceur et sa prudence, il a pu éviter ces désagréments entre lui et ceux qu'il desservait, s'il a rempli ses devoirs de manière à mériter l'approbation de ceux qu'il était chargé d'administrer ici bas, on ne peut pas douter qu'il ait déjà entendu ces consolantes paroles du souverain juge, *serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.*

M. Claude Fay est né en France, à Rive de Gier, diocèse de Lyon, le 21 octobre 1792. Il a fait ses études du droit canonique au Séminaire de St. Irénée où il est entré le 1er novembre 1815. Il a été ordonné prêtre le 27 juillet 1817. Il est arrivé en Canada le 24 décembre 1823, et il a rempli les devoirs de professeur au collège de Montréal pendant quatre ans et demi. Il a été nommé curé d'office de la paroisse de Montréal, le 4 décembre 1829, et il n'a cessé d'être...

t'égal, sinon à Québec, et nous rattrapons notre argent dépensé dans le Haut Canada, en continuant à y percevoir des péages après la réparation; alors plus de cette "ménagerie Lafontaine Baldwin," qui n'a pas changé "le fond même de notre système bâtarde de gouvernement" qu'elle avait juré de maintenir; plus de "représentants-laquais" de la ville de Québec, comme ceux qu'elle a élus en 1847 et 1848; plus de pillages du Haut-Canada contre le Bas," et qu'importe dès lors qu'un ministre des travaux publics soit élu à Québec ou dans le Haut-Canada? plus de "refus d'une représentation basée sur la population, car à quoi servirait un tel refus lorsque la population française du Bas-Canada sera déjà noyée dans une population anglaise de 20 millions; plus de "refus d'une diminution des dépenses publiques et de l'odieuse patronage du gouvernement" dont d'autres que nous profitent; plus de "la sanction et considération des mesures politiques de 37," en indemnifiant les victimes innocentes des troubles dont nous ou nos dévanciers en agitation avons été la cause; plus de "criminelle inertie et de profond idiotisme, en présence" des émeutiers-incendiaires nos bons amis et alliés; plus de "tyrannie et d'arbitraire des destitutions contre les hommes qui veulent penser et juger par eux-mêmes sur les intérêts de leur pays," et en renverser le gouvernement et le vendre à l'étranger s'ils le trouvent à propos; plus enfin de ce "désastreux régime politique dont nous venons de résumer quelques-uns des plus malheureux effets," qu'on trouvera détaillés plus au long dans l'*Avenir*. "Le terrain est déjà miné de toutes parts, et le jour n'est pas éloigné," foi d'*Avenir*, "où la population entière du Canada mettra le feu à la mine qui fera écarter le sol factice de l'état colonial... A Québec donc reviendra l'honneur de faire le premier pas qui nous fera sortir des décombres du passé."

"Maintenant que tel est le résumé des fautes et des crimes des ministres actuels," dit le journal annexioniste, qui donc oserait nous soutenir que la population canadienne de Québec se trouve mieux disposée en 1850 qu'en 1847," lorsqu'elle élut M. Chabot? "Non, hors la caste sans honneur et sans conscience des ventrus de Québec," qui élurent M. Chabot en 1847 et M. Méthot en 1848, "aucune portion respectable de la population de cette ville ne votera pour ce M. Chabot," c'est l'*Avenir* qui l'assure. Il assure aussi que "la population étrangère de Québec donnera un ferme appui à M. Légaré," mais nous ne savons où il prendra cette population, à moins qu'il ne la fasse venir des Etats-Unis. Quant aux électeurs irlandais, écossais et anglais, ils sont moins étrangers à Québec que les écrivains du journal annexioniste, dont l'ontrecidence est à peine égalée par la bouffissure et l'insolence de son langage.—(Canadien.)

Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir la correspondance signée: "Majorité" publiée dans notre numéro de ce jour, et qui montre la générosité des paroissiens de Beauport envers leur digne Curé; générosité qui le dédommage des peines qu'ils ont données pour l'avancement de la construction de la nouvelle église et des reproches d'un petit nombre toujours mécontent surtout quand il s'agit de l'érection de quelque édifice qui demande le secours de tous les paroissiens.

ENCORE UN EXEMPLE! DEUX PERSONNES IVRES BRULEES.—Dans la nuit du jour de l'An le feu prit et consuma une petite hutte en bois située à la baie de McKenzie et à environ un mille de Caledonia township de Oueda. Un nommé Mills, et sa femme qui habitaient dans le moment

les grands services qu'il leur a déjà rendus, surtout dans l'érection de la nouvelle église, où il a eu avec sa persévérance reconnu surmonter tous les obstacles; et aussi dans l'établissement des écoles de sa paroisse sur un pied honorable et avantageux en les soumettant à la loi d'éducation malgré les anciens préjugés et les oppositions de mêmes *quelques-uns*. Ces braves paroissiens, donc, à l'occasion de la nouvelle année, s'assemblèrent dans divers parties de la paroisse et résolurent d'offrir un petit cadeau à leur bon pasteur le Révérend Messire L. J. Bernard, et ne consultant que leur dévouement, ils lui présentèrent le soir même, un superbe capot, casques gants, de peleries &c. &c. le tout se montant à quinze Louis à peu près. "Veuillez bien accepter, lui dirent-ils, ce petit cadeau, comme une marque de notre reconnaissance et de notre attachement à votre personne sacrée.—puissent les années se succéder et toujours se ressembler en vous ayant toujours au milieu de nous."

MAJORITÉ.

Beauport 5 janvier 1850.

UNE LETTRE DE KLAPKA.
INTEGRITE DE KOSSUTH.

Le *Times*, organe du *florysme* anglais, a lancé dans ses derniers temps à diverses reprises de graves accusations contre les Hongrois. La défaite ne les a pas mis à l'abri de la colonnie: la cruauté des héros Maggyares et la probité du chef illustre qui les inspirait, ont été tour à tour mises en question. Le vaillant défenseur de Comorn, le général Klapka, s'est chargé de faire justice de la première assertion; voici la lettre qu'il a adressée au *Times*: "Monsieur, M. Charles Heinzen, qui dit-on, est un radical allemand, a récemment prétendu, dans une lettre accueillie par votre feuille si répandue, que les Hongrois avaient pendu et fusillé des milliers de réactionnaires."

"Je n'aurais pas songé à répliquer à cette assertion de M. Heinzen, si vous n'aviez fait de sa lettre et d'une autre communication postérieure de la même personne, l'objet d'un premier article dans le *Times* d'aujourd'hui. Cette circonstance m'engage à en appeler à vous-mêmes en faveur de ma noble et malheureuse patrie, et d'une cause qui est restée pure et que n'a point souillée une inutile effusion de sang."

"Si M. Heinzen veut dire que nos soldats ont tué des milliers de leurs ennemis autrichiens et russes dans un combat loyal dans les retranchements des forteresses et sur le champ de bataille que vous connaissez, il a dit vrai, mais il s'est mal expliqué."

"Si, au contraire, M. Heinzen veut dire que des adversaires de notre cause ont été fusillés ou pendus par voie de persécution publique ou privée; s'il veut dire que nous avons poursuivi et tué des hommes pour leurs opinions politiques, je repousse avec indignation une accusation qui si elle ne repose pas sur la plus grossière ignorance des faits, dénote, permettez moi de le dire, une situation d'esprit que je m'abstiens de qualifier."

"Sans doute, nous avons eu à déplorer quelques excès isolés. Dans quelques districts mixtes, les Hongrois ont été persécuteurs et quelquefois aussi persécutés. Mais ces excès ont toujours été sévèrement réprimés par nos autorités civiles et militaires."

"Pendant la guerre, nous avons fait des milliers de prisonniers, dont aucun n'a été pendu. Même quand les Autrichiens eurent fait exécuter quelques Hongrois tombés entre leurs mains, nous dédagnâmes d'imiter leurs cruautés, bien qu'alors deux généraux, quinze officiers d'état major, trois cents officiers et quinze mille soldats furent...

accusations auxquelles vous avez voulu donner cours.

"Le 13 septembre, M. Kossuth quitta Arad, après avoir délégué conditionnellement au général Gorgey les pouvoirs dont la Diète l'avait investi. Il avait alors en sa possession 1,000 ducats (12,000 fr. environ). A Mariadna, nous rencontrâmes le ministre des finances, M. Duscheck, qui demanda au président ses instructions pour disposer de 90 quintaux d'or et d'argent représentant 5 millions de florins (13 millions de francs environ)."

"Il était dû alors à M. Kossuth 33,600 florins sur son traitement. L'Etat, au même moment, devait au compte Batthiany, qui accompagnait M. Kossuth, tout son traitement, en outre des 42,000 florins qu'il avait avancés lui-même au Trésor."

"M. Kossuth n'en envoya pas moins à Arad le Trésor intact, donnant seulement à Duscheck l'ordre de payer, sur l'arrêté qui lui était dû, 5,000 florins à sa mère."

"Les 1,000 ducats que M. Kossuth avait emportés d'Arad ont servi à payer différentes dépenses, principalement d'intérêt général, et il ne lui en restait pas la moitié quand il passa la frontière turque; cette somme avec une petite malle, est le seul bien qui restât à l'ex-président, gouverneur de la Hongrie, à son entrée à Widdin."

"Quant à la couronne de Hongrie, elle a été placée sous le sceau d'un comité de la Diète et remise à un ministre chargé, sous sa responsabilité de la mettre en lieu sûr. Je puis ajouter qu'il est à ma connaissance, personnelle, que, de sa vie, le président gouverneur n'a vu ce précieux insigne."

"Tels sont, Monsieur, les faits que j'affirme sur ma parole de gentilhomme. Ils sont de nature à détruire les calomnies auxquelles vous avez ouvert vos colonnes."

"Tout le monde sait, en Hongrie, que le désintéressement personnel de M. Kossuth avait décidé un grand nombre des magistrats de la Diète, lorsqu'il en était encore simple membre, à lui offrir un riche domaine, et tout le monde sait que cette offre honorable a été repoussée par lui, aussi bien que tous les efforts du même genre faits pour l'indemniser du sacrifice perpétuel qu'il faisait à l'intérêt public, de ses intérêts propres et de ceux de sa famille."

"On a su publiquement, par les comptes rendus des travaux de la Diète, qu'on ne le décida qu'avec peine à accepter, comme président gouverneur de la Hongrie un traitement de 200,000 florins, et toute la Hongrie sait que la plus grande partie de ce traitement a toujours été employée en bonnes œuvres."

"Soldat et non écrivain, je ne puis que traiter de mensonges les informations que vous avez reçues; il restera à M. Kossuth à son arrivée prochaine en Angleterre, à vous demander, pas les voies légales, la réparation due à son caractère pour les calomnies dont vous vous êtes fait l'éditeur responsable."

DÉCÈS.

A Ste Hélène, le 28 décembre dernier, à l'âge avancé de 80 ans 11 mois et 9 jours, après une longue et douloureuse maladie, Dame Thècle Michaud, veuve de feu Joseph Siros, Ecuyer, Major de milice.

ANNONCES.

COMMANDES
POU LA FRANÇAIS.

Le Soussigné expédiera, VENDREDI, le 18 janvier et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instrument de Chirurgie, Instruments de Mathématiques, Horloges.

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieue de Québec.

MESSEURS,

J'AI accepté la situation de commissaire en chef des Travaux Publics, avec un siège dans le conseil exécutif. Par là mon mandat est résolu. Je dois me soumettre de nouveau au crenset électoral,—à votre approbation, ou réprobation. Si ces charges honorables qui m'étaient offertes, m'eussent disqualifié de la représentation populaire, je les aurais refusé; mais comme elles me fournissent les moyens de servir plus efficacement mon pays; et de vous être plus utile, j'ai cru que je ne pouvais les refuser sans faire une injustice, et à vous-mêmes, et à tout le district de Québec.

Déjà trois fois vous m'avez élu unanimement pour vous représenter en parlement. Depuis plus de six ans je me suis dévoué à la défense de vos intérêts, et de ceux de tout le pays. Si votre confiance, dont vous m'avez si dignement honoré, est éteinte, ou affaiblie parce que j'ai accepté un emploi public, dites-le librement: rejetez-moi, et choisissez un autre représentant. Alors je rentrerai dans la vie privée qui a tant de charmes pour moi, et que je n'ai quittée que pour consacrer mes faibles services à ma patrie, et à vous en particulier. Si au contraire vos sentiments de confiance en moi sont demeurés tels qu'ils étaient, donnez-en preuve en m'accordant vos suffrages à l'élection prochaine. Par là vous démontrerez "que ceux-là seuls doivent conduire le char de l'état, qui ont la confiance du peuple. Que c'est au peuple, à la majorité du peuple à gouverner par l'intermédiaire de ses mandataires. Que le règne de l'Oligarchie, du patronage, du favoritisme est fini et pro-crit pour toujours du Canada." En un mot que vous voulez conserver dans toute sa plénitude le gouvernement responsable que vous avez conquis par une lutte longue et pénible.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection, des candidats font quelquefois de grandes promesses, récitent un long *credo* politique; les promesses s'évanouissent souvent avec le dernier *hurrah* de l'élection, et ce *credo* souvent ils n'y croient pas! Mon *credo* politique vous est connu, et vous pouvez le connaître par ma conduite politique passée.—Cette conduite vous est-elle une garantie suffisante pour l'avenir? C'est à vous à en juger, j'en ai pas de meilleur à vous offrir. Si vous me confiez de nouveau votre mandat, je travaillerai pour vous, et dans l'Assemblée Législative comme ci-devant et dans le conseil exécutif. Comme conseiller exécutif, mon devoir sera de faire connaître vos besoins, vos désirs, et de faire valoir vos intérêts de tous genres, et ceux de toute la province.

Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu. Si j'obtiens vos suffrages, je m'efforcerais de rendre et faire rendre justice à tous mes constituants, à tous mes concitoyens, de quelque langue, origine, ou religion qu'ils soient; ma devise sera pour l'avenir, comme par le passé,—Droits égaux.—Justice égale.

Maintenant à débarquement, et à vendre par le soussigné. HUILE DEIN double bouillie, BRIQUEA FEU marqué "curr."



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est pris...

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal.

POUR SAN-FRANCISCO. DÉPART DES STEAMERS DE New-York. les 1er et 15 de chaque mois.

Table listing steamer services with columns for destination, cabin type, and price. Includes destinations like Havana, Panama, and San Francisco.

PAQUEBOTS A VOILES. Partant de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO. Cabine, de \$225 à \$250. Steerage \$125 à \$150.

la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec. ou à J. C. ROBILLARD, 86 Cedar Street, New-York, 22 novembre.

CHARLES BAILLARGE, PRATIQUE et enseignement de l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

VIN et PILULES DES BOIS du DR. HALSEY. Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PASTRE la Boutelle de Pint. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop.

DES PILULES GOMMÉES OU SUGRÉES DU Dr. HALSEY. L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétaires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

CERTIFICATS en faveur des Eaux de PLANTAGENET. L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux...

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 3 mars 1849. Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public...

L. F. TA'ERNIER. Montréal, 29 avril 1849. Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet...

J. L. LEPROHON, M. D. Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale.

P. E. PICAULT, M. D. Dundee, 7 Avril 1849. Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eue la bonté de m'envoyer...

L. H. MASSON, M. D. Faites comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci.

BUREAUX DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AU CANADA! Stanislas Drapeau, Propriétaire, AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique.

PRENDRE la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvelle qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie...

Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada.

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie, et AGENT GENERAL en CANADA.

ANNONCES PARISIENNES.

101 CARTES COLORIÉES, CARTONNÉES et RELIÉES POUR 20 FRANCS. ATLAS UNIVERSEL, HISTORIQUE et Géographique, par HOUZE.

Arrêté du grand-maître de l'Université de France qui approuve et autorise l'Atlas Universel de Houze. Le ministre de l'Instruction publique et des cultes, grand-maître de l'Université...

Le secrétaire du conseil, GUINAULT. Pour ampliation:—Le chef du secrétariat, COLLIN.

Détail des 101 cartes composant l'ATLAS UNIVERSELLE, le seul avec lequel on puisse apprendre l'histoire et la géographie. 1e. Histoire-Sainte—14 cartes.

2e. Europe—60 cartes. Histoire de France—30 cartes. 15e Gaule sous J. César; 16e Gaule sous l'Empire; 17e après la venue des Francs; 18e France sous Clovis...

MÉCANISME MERVEILLEUX. FABRIQUE D'HORLOGERIE. HENRI CAPT & CIE. No. 13, RUE D'ALGER ST-HONORÉ, PARIS.

LA TRIBUNE SACRÉE, revue Mensuelle, 64 pages, format in-8vo, imprimé sur beau papier. Contient des Discours, Sermons, Mandements, Dominicales, Sujets de circonstances, Morceaux complets (points d'analyse)...

PIANOS DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE PLEYEL. Rue Rochechouart, 20, et rue Grande-Batelière, 2, à Paris. On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie, un choix considérable de PIANOS neufs de tout genre...

HISTOIRE UNIVERSELLE de l'ÉGLISE CATHOLIQUE. Par M. l'abbé RORNBACHER, Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy.

LE FOYER DOMESTIQUE, JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE. 15 F. POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c. POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc.

MAISON DE COMMISSION ATTACHÉE À L'ÉTABLISSEMENT.

Stanislas Drapeau, Propriétaire, AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique.

PRENDRE la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvelle qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie...

Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada.

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie, et AGENT GENERAL en CANADA.

ANNONCES PARISIENNES.

101 CARTES COLORIÉES, CARTONNÉES et RELIÉES POUR 20 FRANCS. ATLAS UNIVERSEL, HISTORIQUE et Géographique, par HOUZE.

Arrêté du grand-maître de l'Université de France qui approuve et autorise l'Atlas Universel de Houze. Le ministre de l'Instruction publique et des cultes, grand-maître de l'Université...

Le secrétaire du conseil, GUINAULT. Pour ampliation:—Le chef du secrétariat, COLLIN.

Détail des 101 cartes composant l'ATLAS UNIVERSELLE, le seul avec lequel on puisse apprendre l'histoire et la géographie. 1e. Histoire-Sainte—14 cartes.

2e. Europe—60 cartes. Histoire de France—30 cartes. 15e Gaule sous J. César; 16e Gaule sous l'Empire; 17e après la venue des Francs; 18e France sous Clovis...

MÉCANISME MERVEILLEUX. FABRIQUE D'HORLOGERIE. HENRI CAPT & CIE. No. 13, RUE D'ALGER ST-HONORÉ, PARIS.

LA TRIBUNE SACRÉE, revue Mensuelle, 64 pages, format in-8vo, imprimé sur beau papier. Contient des Discours, Sermons, Mandements, Dominicales, Sujets de circonstances, Morceaux complets (points d'analyse)...

PIANOS DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE PLEYEL. Rue Rochechouart, 20, et rue Grande-Batelière, 2, à Paris. On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie, un choix considérable de PIANOS neufs de tout genre...

HISTOIRE UNIVERSELLE de l'ÉGLISE CATHOLIQUE. Par M. l'abbé RORNBACHER, Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy.

LE FOYER DOMESTIQUE, JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE. 15 F. POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c. POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc.

